



ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-07-11

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

ASSEMBLÉE SPÉCIALE du Conseil de la Ville de Maniwaki, tenue le **11 juillet 2019**, à 12h00 heures, à la Salle du conseil, étant un avis de convocation spéciale de la mairesse Francine Fortin.

VÉRIFICATION DU QUORUM

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Fortin, mairesse, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RECUEILLEMENT

LES PRÉSENCES

Sont présents: Madame la mairesse, Francine Fortin, Madame la conseillère, Madeleine Lefebvre, Messieurs les conseillers; Marc Gaudreau, Sonny Constantineau, Maurice Richard et Philippe Laramée, formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse et sont également présentes, Louise Pelletier, greffière, Dinah Ménard, trésorière et la directrice générale Karine Alie Gagnon.

Est absente; Sophie Beaudoin, conseillère

RÉSOLUTION NO 2019-07-094 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par la conseillère Madeleine Lefebvre et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

RÉSOLUTION NO 2019-07-095 Pour acheminer au député provincial une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

CONSIDÉRANT l'invitation du député provincial, Monsieur Robert Bussière, de lui soumettre une liste de travaux municipaux retenus par la Ville de Maniwaki dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE les travaux routiers de la Ville de Maniwaki sont évalués à plus de 3 millions de dollars;

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-07-11

- CONSIDÉRANT QU' une liste de projets prioritaires a été dressée par le service des travaux publics de la Ville de Maniwaki;
- CONSIDÉRANT les besoins financiers dont fait état la réalisation desdits projets;
- CONSIDÉRANT les ressources financières restreintes de la Ville de Maniwaki pour la réalisation de travaux municipaux;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Sonny Constantineau, appuyé par le conseiller Philippe Laramée et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adresser au député provincial, Monsieur Robert Bussière, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour la réalisation des projets 2019;

QUE

les projets soumis ont été identifiés par les membres du conseil de la Ville de Maniwaki, en se basant sur la liste de priorités établies par le service des travaux publics, laquelle liste est annexée ci-dessous :

| | | |
|-----|---|---------------------|
| 1. | Rue Gendron entre les rues du Lac et Piché -Partie actuellement en gravier | 210 000 \$ |
| 2. | Rue Gendron entre les rues du Lac et Piché -Partie asphaltée, mais à reconstruire 140 m.lin. | 216 000 \$ |
| 3. | Rue Nadon -Reconstruction de la Ferme jusqu'au bout Est (Météo) | 228 000 \$ |
| 4. | Rue Piché -Reconstruction | 134 400 \$ |
| 5. | Rue de la Colline - reconstruire la rue dans son entier avec trottoir | 360 000 \$ |
| 6. | Rue Koko au nord du parc -215 m. lin. Infrastructure isolée avec bordure | 240 000 \$ |
| 7. | Rue Koko au sud du parc -210 m. lin. Infrastructure isolée avec bordure | 270 000 \$ |
| 8. | Rue Nault (250 m à partir du Ch. Montcerf) | 360 000 \$ |
| 9. | Rue Laurier entre les rues Notre-Dame et Wolfe | 340 000 \$ |
| 10. | Rue Principale Nord | 672 000 \$ |
| 11. | Rue de la Montagne | 100 000 \$ |
| | TOTAL | 3 130 400 \$ |

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 2019-07-11

ET QUE

la directrice générale Karine Alie Gagnon soit et est autorisée à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 2019-07-096 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Marc Gaudreau, appuyé par la conseillère Madeleine Lefebvre et résolu unanimement de procéder à la levée de cette assemblée spéciale à 12h15.

ADOPTÉE

Francine Fortin, mairesse

Louise Pelletier, greffière